

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- NOUVELLE CONSTRUCTION
- REHABILITATION D'UNE INSTALLATION EXISTANTE
- DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE D'URBANISME (PCMI 12-2)
- HORS CADRE D'UNE PROCEDURE D'URBANISME - REDIMENSIONNEMENT / MISE EN CONFORMITE

COMMUNE :

PROPRIETAIRE	PROJET
Prénom et NOM : Date de naissance : Lieu de naissance / CP : Adresse : Code postal : Commune : Tél. : Courriel : <u>Demandeur (si différent propriétaire)</u> Prénom et NOM : Tél. :	N° de PC / CU (Procédure d'urbanisme) : N° de dossier / référence étude hydrogéologique : Adresse du lieu d'implantation de la filière d'assainissement : Références cadastrales/ Section et numéros de parcelles : ➤ <u>Section(s)</u> : ➤ <u>n° de Parcelle(s)</u> :
CONCEPTEUR	INSTALLATEUR DU DISPOSITIF
Nom : Tél. : Adresse : Code postal : Commune :	Nom : Tél. : Adresse : Code postal : Commune :

Pièces à fournir par le propriétaire

Cadre réservé au SPANC

<ul style="list-style-type: none"> Un plan de situation de la parcelle 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Une étude de sol permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou à l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte : <ul style="list-style-type: none"> Sondages à la tarière, Test(s) de perméabilité, Trous au tractopelle 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif à la parcelle <ul style="list-style-type: none"> La collecte des eaux usées (canalisations, regards de collecte) La filière de traitement par le sol en place ou reconstitué avec : <ul style="list-style-type: none"> Le prétraitement : Fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisse, préfiltre... Le traitement : selon la nature du terrain OU la filière avec dispositifs de traitement agréés par les ministères en charge de l'écologie et de la santé : micro station, filtres compacts, etc. Le système d'évacuation, le cas échéant, après traitement 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Un plan de masse du projet de l'installation d'ANC, sur base cadastrale (1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Un plan en coupe de la filière et de l'habitation est recommandé (1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Le présent formulaire dûment complété (5 pages) 	<input type="checkbox"/>

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Habitation individuelle : principale secondaire (durée d'occupation en mois/an :)
 Autre (préciser) :
Surface au plancher : m²
 Nombre de pièces principales (au sens de l'article R. 111-1-1 du code de la construction) :
 Nombre d'usagers : Nombre de logements raccordés au dispositif :
 Bâtiment à usage professionnel : Nature
Surface au plancher : m² Nombre d'occupants : Occupation : h/jour.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

> TERRAIN

Cadres réservés au SPANC

<ul style="list-style-type: none"> Section et numéro de cadastre : Superficie totale : m² Superficie disponible pour l'assainissement : m² Le terrain est-t-il desservi par un réseau public d'eau potable ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Pente du terrain : <input type="checkbox"/> faible < 5% <input type="checkbox"/> moyenne 5 à 10% <input type="checkbox"/> forte > 10% Nature du sol : <input type="checkbox"/> sableux <input type="checkbox"/> argileux <input type="checkbox"/> calcaire autre..... Terrain inondable : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ? Présence d'un captage d'eau potable déclaré auprès des services de l'Etat (puits ou forage) à moins de 35 m : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ? Si oui, est-il destiné à la consommation humaine ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ? Présence d'une nappe : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ? 	<i>La superficie disponible et l'occupation du sol pour le dispositif sont-elles suffisantes ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Y a-t-il des contraintes discriminatoires dans la déf. du périmètre de protection ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Distance > 35 m ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Existe-t-il des contraintes pour la pose d'une filière ANC ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

> DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

Réseau de surface (fossé, caniveau, etc.)
 Infiltration sur la parcelle
 Rétention (bassin, toiture, mare, etc.) Autre :

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit.

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

> ETUDE DE SOL

Cadres réservés au SPANC

<ul style="list-style-type: none"> Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire Le sol est-t-il favorable au traitement des eaux usées domestiques ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI sous réserves <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ? Perméabilité du sol :mm/h <input type="checkbox"/> 15 à 30 K <input type="checkbox"/> 30 à 50 K <input type="checkbox"/> > 50 K 	<i>Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Si non, la connaissance du sol est-elle suffisante pour contrôler le projet ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

> ETUDE DE DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Une étude a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire	Le cas contraire, demander qu'une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif soit réalisée.
--	--

> PLAN DE MASSE DU DISPOSITIF AU 1/200 OU 1/500

Cadres réservés au SPANC

<ul style="list-style-type: none"> Schématiser le plus clairement possible : <ul style="list-style-type: none"> L'habitation L'évacuation des eaux usées de l'habitation La filière complète Les arbres et la végétation, les surfaces imperméables ou destinées à l'être Les bâtiments annexes (garage, piscine...) Les axes de circulation Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle Les cours d'eau, fossé, mare, etc. Le système d'évacuation des eaux de pluie Les cavités souterraines 	<i>Le plan de masse est-il fourni ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

> PLAN EN COUPE DU DISPOSITIF AU 1/200 OU 1/500

<ul style="list-style-type: none"> Schématiser le plus clairement possible l'emplacement de votre logement, du prétraitement, du traitement avec les rejets pluviaux et d'assainissement éventuels. 	<i>Le plan en coupe est-il fourni ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<i>Les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Je soussigné(e), , m'engage :

- à ne réaliser mon installation d'assainissement autonome qu'après réception de l'avis favorable du SPANC de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis sur le projet.
 - à transmettre le rapport du SPANC relatif au projet à l'installateur du dispositif.
 - à réaliser mon dispositif conformément à l'étude hydrogéologique, à l'avis de conception du SPANC et au DTU 64-1 explicitant les règles de l'art pour les travaux sur les installations d'assainissement autonomes.
 - à prévenir **immédiatement le SPANC de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis** en cas :
 - de contraintes de sol imprévues (présence de nappe, roche...) constatées lors des fouilles
 - de modification de la filière ou de l'emplacement de l'installation projetée.
- Pour l'un ou l'autre de ces deux cas, le demandeur sollicitera du bureau d'études en charge de la conception du projet, une redéfinition de la filière ou de son emplacement. Le projet modifié devra être impérativement validé par le SPANC avant la reprise du chantier.**
- à laisser accéder les représentants SPANC de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à ma parcelle pour effectuer le contrôle des travaux, même si je ne peux être présent lors du rendez-vous.
 - à avertir le SPANC de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis de l'achèvement des travaux **avant remblaiement** de la zone de traitement
 - à ne recouvrir l'installation qu'après la visite et l'avis de bonne exécution des travaux.
 - à m'acquitter des redevances fixées par le SPANC pour les contrôles de conception, de bonne exécution, et éventuelles contre-visites rattachées au projet présenté, selon les conditions fixées par le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Commune d'implantation de l'installation projetée et des délibérations communales prises pour son application.

En vue d'accélérer la transmission des rapports et autres documents relatifs à la gestion de ma demande, j'autorise le SPANC de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis à me transmettre ces documents directement par courriel et non par voie postale. (**Case à cocher**)

J'accepte également que la Mairie de Roquefort-Les-Pins - service Environnement collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le présent formulaire, dans le respect des règles fixées par le Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles du 27 avril 2016 (RGPD), pour les finalités suivantes : Instruction de ma demande d'installation d'un dispositif d'ANC, Gestion du service public d'assainissement non collectif de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis.*

À, , le (Date)

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé")

Dès lors que la demande pour installation ANC intervient dans le cadre d'une **demande d'urbanisme** (Permis de Construire, Permis d'Aménager ou Déclaration Préalable), et dans le respect des dispositions du Décret n° 2012-274 du 28 février 2012 - Article 4 - 2°, une **attestation de conformité du projet d'assainissement** délivrée par le SPANC (Pièce PCMI12-2) est obligatoire pour permettre l'instruction du permis.

Le présent formulaire est nécessaire à l'instruction de tout projet de création, de réhabilitation ou de mise en conformité d'un dispositif d'assainissement autonome, conformément à l'article L. 2224-8 III du code général des collectivités territoriales.

Il est à renseigner par le propriétaire du futur dispositif puis à remettre en Mairie. À la suite du dépôt du dossier en mairie, un contrôle de conception sera réalisé par le SPANC de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis afin de valider le projet. Après validation du projet, un contrôle de réalisation sera réalisé afin de vérifier la bonne exécution des travaux.

* **Protection de vos données personnelles** : Ces données seront conservées pendant toute la durée d'existence de l'installation d'ANC. Conformément aux articles 12,13 et 14 du **Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles du 27 avril 2016** et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, vous disposez d'un **droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données** mais également un droit à définir des directives relatives au sort de vos données à l'issue de leur utilisation ainsi que d'un **droit d'opposition au traitement de vos données**. Pour ce faire, il vous suffit de faire une demande auprès du Délégué à la Protection des Données de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en indiquant vos demandes, accompagnée d'une pièce d'identité à jour - Adresse : 449, Route des Crêtes BP 43 - 06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex